



LES YEUX À 1,20 m

POUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN ADAPTÉ AUX ENFANTS – PRINCIPES ET DEMARCHE

1. Liberté de mouvement
2. Multifonctionnalité et adaptabilité
3. Contact avec la nature
4. Sociabilité
5. Accessibilité en sécurité
6. Propreté, sécurité
7. Orientation et identification
8. Participation

a) Huit principes de base

b) Aspects qualitatifs

c) Des exemples concrets

d) Problèmes à anticiper

e) Annexes utiles

PHASES DE PROJET

- I. Analyse
- II. Projet
- III. Mise en oeuvre
- IV. Gestion
- V. Suivi



GUIDE « LES YEUX À 1,20 M » UN MOT D'INTRODUCTION

Bienvenue à vous, lectrice et lecteur, qui découvrez le guide « Les Yeux à 1,20 m » !

1,20 m, c'est la hauteur moyenne des yeux d'un enfant de neuf ans. À cette hauteur, la perception de l'environnement est très différente de celle d'un adulte. Pour s'en rendre compte, il suffit par exemple de se mettre à genoux. Selon votre taille ce n'est peut-être pas tout simple, mais l'exercice physique est bon pour la santé ! Et, surtout, cela vous amène à voir le monde avec un tout autre point de vue.

Notre environnement urbain a été et reste essentiellement aménagé selon une perspective, des expériences et des perceptions d'adultes. Les besoins des enfants et des jeunes sont rarement pris en compte. Les villes n'offrent par ailleurs plus beaucoup d'espaces libres – petites rues, cours, places ou jardins – où les enfants puissent jouer et se dépenser. L'absence de ces espaces de jeux naturels et spontanés les prive de tout un potentiel d'apprentissage et d'opportunités de développement physique, cognitif et émotionnel.

Le guide « Les Yeux à 1,20 m » a pour ambition de stimuler l'émergence de projets d'aménagement et de processus qui, de la conception jusqu'à la gestion, soient mieux adaptés aux enfants et à leurs espaces de vie.

Nous aimerions inciter les professionnels impliqués dans les projets – fonctionnaires, enseignants, travailleurs sociaux – à se confronter à cette « perspective d'enfant ». Cet autre regard devrait leur permettre de cerner les besoins spécifiques des enfants et des jeunes très tôt dans les processus, pour pouvoir les intégrer au mieux dans les projets.



Dr. Guy Morin
Regierungspräsident des Kantons Basel-Stadt
Président du Conseil d'État (exécutif cantonal)

POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE QUARTIER ADAPTÉ AUX ENFANTS

a) Huit principes de base

1. LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Les espaces adaptés aux enfants répondent à leur besoin essentiel de pouvoir se dépenser physiquement, de différentes manières et en toute liberté.

2. MULTIFONCTIONNALITÉ ET ADAPTABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont aménagés avec un souci de variété, de flexibilité et d'évolutivité.

3. CONTACT AVEC LA NATURE

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent un contact direct avec la nature – espaces de jeu, revêtements, matériaux utilisés.

4. SOCIABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent la possibilité de contacts avec d'autres enfants mais aussi des espaces permettant de pratiquer des activités seuls.

5. ACCESSIBILITÉ EN SÉCURITÉ

Un réseau de cheminements adapté aux enfants tient compte des besoins des enfants de pouvoir se déplacer seuls en toute sécurité.

6. PROPRETÉ, SÉCURITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont propres et régulièrement entretenus. Ils permettent aux enfants d'y jouer en toute insouciance, sans crainte de mauvaises rencontres ou de risques pour leur santé ou leur intégrité physique.

7. ORIENTATION ET IDENTIFICATION

Les espaces adaptés aux enfants comportent des éléments constituant des repères qui leur permettent de s'orienter et d'y trouver leur chemin de façon autonome. Ces éléments les aident aussi à s'identifier à ces espaces et à les percevoir comme « leur » espace.

8. PARTICIPATION

Les espaces adaptés aux enfants sont conçus en collaboration avec les enfants.

Impressum

ÉLABORATION

PRÄSIDIALDEPARTEMENT DES KANTONS BASEL-STADT
Canton de Bâle-Ville, Département présidentiel
• **Kantons- und Stadtentwicklung**
Division du développement cantonal et urbain

BAU- UND VERKEHRSDÉPARTEMENT DES KANTONS BASEL-STADT
Département cantonal des travaux publics et des transports
• **Mobilité**
• **Parcs et promenades**
• **Urbanisme et architecture**
• **Ponts et chaussées**

ERZIEHUNGSDEPARTEMENT
Département cantonal de l'instruction publique
• **Jeunesse, famille et sport**

FINANZDEPARTEMENT DES KANTONS BASEL-STADT
Département cantonal des finances
• **Immobilien Basel-Stadt**
Service immobilier

JUSTIZ- UND SICHERHEITSDÉPARTEMENT DES KANTONS BASEL-STADT
Département cantonal de la justice et de la sécurité
• **Prévention routière**

KINDERBÜRO BASEL
Association Bureau des enfants Bâle

IDÉE ET CONCEPT

• **Kantons- und Stadtentwicklung**
Fachstelle Stadtteilentwicklung
Service pour le développement des quartiers

DESIGN

• **Zweifel & Co**

PHOTOS

Couverture
• **Aissa Tripodi**

Exemples:

- Réaménagement de la Gundeldingerstrasse Est : **Kantons- und Stadtentwicklung**
- **Kids & Cops** : **Kantons- und Stadtentwicklung**
- Règlement d'immeuble élaboré avec les enfants : **Kinderbüro Basel**
- Ensembles résidentiels amis des enfants : **Kinderbüro Basel**
- Atelier de projet à l'école primaire Schoren : **drumrum Raumschule**
- Skatemark de la Theodorskirchplatz : **Kantons- und Stadtentwicklung**
- Place de jeu de la Andreas Heusler-Strasse : **Kinderbüro Basel**

RÉFÉRENCE

Präsidialdepartement des Kantons Basel-Stadt
Kantons- und Stadtentwicklung
Marktplatz 30a, 4001 Basel
Tel. 00 41 61 267 78 58

ÉDITION EN FRANÇAIS

L'édition française du guide bâlois «Auf Augenhöhe 1.20m» a été assurée grâce à la collaboration de plusieurs organismes membres du Réseau RUES : Cerema (F), Bruxelles Mobilité (B), associations Rue de l'Avenir Suisse et France, ATE Association transports et environnement (CH).

Ces organismes ont souhaité valoriser et faire connaître une démarche innovante du canton de Bâle-Ville, qui s'inscrit par ailleurs dans une politique globale de longue date en matière de développement urbain et mobilité durable, de qualité des espaces publics, de vie des quartiers et d'attention à l'ensemble des usagers de la rue – enfants compris.



TRADUCTION

• **Birdwell International et Rue de l'Avenir Suisse**

IMPRESSION VERSION EN FRANÇAIS

• **CUSIN imprimerie, 38300 Meyrié (France)**

ADRESSE DE CONTACT EN SUISSE ROMANDE

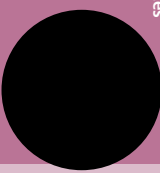
Rue de l'Avenir
Avenue Soret 23, CH-1203 Genève
secretariat@rue-avenir.ch / 00 41 79 837 43 32

1^{ère} édition en français septembre 2019
(traduction du document de la 2^e édition en allemand, mars 2016)

b) Aspects qualitatifs

Pour qu'un développement urbain soit véritablement pensé en fonction des enfants, les principes directeurs doivent servir de guide à chacune des étapes et il est essentiel de développer le projet en dépassant les cloisonnements entre disciplines et entre services. Cela permet de s'assurer que les intérêts des enfants soient bien systématiquement pris en compte.

Le tableau ci-contre liste des exigences (minimales) aux cinq étapes de projet, pour se mettre « à hauteur d'enfant ». Il est particulièrement centré sur l'aménagement d'espaces de jeux, mais les sept exemples qui suivent montrent que la démarche peut être transposée pour toutes sortes de projets.



PHASE I : PRÉPARER

ANALYSE, CADRAGE DU PROJET

- Évaluer la marge de manœuvre : **construire pour les enfants ou le fait-on aussi avec eux ?**
Les enfants peuvent-ils intervenir dans la planification dans le cadre du projet ? Si oui, sous quelle forme ? Si non, qui va représenter les intérêts des enfants ? Processus et mode de participation doivent être liés.

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.
Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.

- Cerner les jeux des enfants dans toute leur diversité.
Types de jeux et d'activités physiques, potentiel de relations et contacts sociaux, groupes d'utilisateurs, variation de l'utilisation au cours de la journée et de l'année, matériel de jeu multifonctionnel et adaptable.

- Définir les besoins actuels des enfants, en les faisant participer directement.

- Analyser les atouts et les faiblesses, les potentiels et les risques, dans la perspective d'un aménagement pensé pour les enfants.

PHASE II : PLANIFIER

DÉVELOPPEMENT ET MISE AU POINT DU PROJET

- Impliquer activement les enfants dans le projet, intégrer leurs idées et préoccupations.

- Tenir compte, dans la conception du projet, des besoins diversifiés des enfants en termes d'activité physique et d'usage.
Espaces dédiés à des activités physiques et espaces calmes, possibilités de jeux collectifs et de jeux individuels, possibilités de différents types d'exercice physique.

- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants en termes de mobilité.
Chemins courts et sûrs, facilité de se repérer, bonne visibilité à hauteur d'yeux d'un enfant.

- Favoriser le contact avec la nature.
Diversité des revêtements et matériels de jeu, accessibilité, modularité, plantations, eau, sable, troncs d'arbres, expérience de l'évolution des saisons.

- Favoriser les possibilités de communication.
Tables, chaises et bancs déclinables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.
Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.

PHASE III : RÉALISER

MISE EN OEUVRE ET CONCRÉTISATION

- Impliquer les enfants dans la réalisation et leur permettre de participer de manière active.
Peindre, construire, planter, etc.

- Garantir aux enfants un accès autonome et en toute sécurité même pendant la période des travaux.
Clarté et sécurité des chemins d'accès, signalisation compréhensible pour les enfants.

- Offrir aux enfants, dans la mesure du possible, un espace de jeux et d'activités permettant de remplacer leur espace habituel le temps du chantier.

PHASE IV : SUIVRE

GESTION DE L'AMÉNAGEMENT

- Garantir aux enfants la possibilité d'accéder au lieu de manière autonome.

- Élaborer, si possible avec l'ensemble des acteurs impliqués, des règles d'utilisation claires, partagées par tous.

- Admettre les adaptations, réinterprétations et changements d'usage spontanés.

- Prévenir les risques et dégradations évitables et non tolérables.
Risque de se blesser, préjudice en termes de sécurité, de propreté, impact sur l'environnement.

- Entretenir le matériel et les équipements de jeux de manière régulière, les remplacer au besoin.

- Donner à percevoir l'évolution des saisons.
Fleurs, fruits, feuillages, neige.

- Identifier les conflits d'usage et les gérer de manière constructive.
Médiation, élaboration de règles pour les horaires d'utilisation.

- Favoriser les activités et les contacts sociaux.
Connexions avec les lieux de rencontre de quartier, contacts avec des personnes de référence (enseignants, travailleurs sociaux).

- Favoriser l'identification et l'appropriation.
Mention dans le Plan de ville pour les enfants, inauguration symbolique de l'aménagement, parrainages.

PHASE V : CONTRÔLER

CONTRÔLE DE SUIVI / OPTIMISATION

- Vérifier que les objectifs définis dans les principes de base pour un aménagement urbain et de quartier adapté aux enfants ont bien été atteints.
L'évaluation et le suivi contribuent à la garantie de qualité du projet.

- Organiser des échanges réguliers avec les différents groupes d'utilisateurs.

- Prévoir un suivi régulier de la part des services responsables de l'entretien quant à l'état de la situation.

- Assurer les échanges
À l'interne entre services de l'administration et avec les organismes spécialisés impliqués (p. ex. à Bâle : Mobile Jugendarbeit, Robi-Spiel-Aktionen, JuAr, Kinderbüro Basel, etc.)

c) Des exemples concrets

Les processus et les projets pensés en fonction des enfants contribuent à la valorisation des espaces urbains et à la qualité de vie. À côté de ces bénéfices qui profitent à tous, ils ont aussi d'autres effets positifs : des liens se nouent entre les participants au fil d'un projet ou le réseau de relations tissé entre acteurs impliqués permet de désamorcer les conflits et de réduire les dommages dus au vandalisme.



PHASES I À V

MESURES TRANSVERSALES

• Communication

Une communication claire, intervenant aux bons moments, est déterminante pour la réussite des projets. Les enfants doivent être informés de manière adéquate de l'évolution du projet et de toutes les possibilités de participation qui leur sont offertes. Il est aussi important de savoir précisément qui est la personne de contact (au sein de la direction de projet, du quartier ou de l'administration).



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques de nos fils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



AIRE DE JEUX ANDREAS HEUSLER-STRASSE

FACTEURS DE RÉUSSITE

Consultation sur les souhaits des riverains et des acteurs impliqués, information régulière, intégration de classes d'écoliers, participation des collaborateurs de l'administration à l'atelier de planification et aux débats avec les enfants, « journée d'après le projet, mise en œuvre dans un délai court, identification importante des enfants avec le lieu grâce à leur participation dès la phase de construction.

LE PROJET

La loi relative aux normes de sécurité des aires de jeux exigeait certaines mesures d'adaptation de celle située à la Andreas Heusler-Strasse (rue Andreas-Heusler). Le souhait des habitants du quartier de voir cet espace être rénové et de pouvoir participer au projet a pu être pris en compte. Préalablement à la mise en œuvre, le service des parcs et promenades s'est mis en relation avec le Kindergarten Basel.

Le Kindergarten a pris contact avec l'école située dans la même rue et avec l'association de quartier, dans le but d'organiser un processus participatif avec une classe d'écoliers pour la phase de projet. Puis le service des parcs et promenades a repris les idées des enfants pour le projet, qu'il a ensuite mis en œuvre avec leur accord.

Les écoliers ainsi que tous les enfants et parents du quartier intéressés ont été invités à l'occasion de la « Journée chantier ». La création d'une mosaïque sur les murs entourant le bac à sable a remporté un vif succès et a favorisé l'appropriation de l'espace par les enfants impliqués.

PARTICIPANTS

Ecoliers et enseignants de l'école primaire Serivol, Kindergarten Basel, Service des parcs et promenades, association de quartier, habitants.

RÈGLEMENT D'IMMEUBLE ELABORÉ AVEC LES ENFANTS

FACTEURS DE RÉUSSITE

Forte adhésion des enfants grâce à leur implication directe, ateliers sur le terrain dans les quartiers, transposition possible dans divers lieux, soutien du Service Immobilier cantonal pour la diffusion du règlement aux concierges.

LE PROJET

Confronté à l'augmentation des demandes liées aux problèmes de bruit des enfants dans les quartiers d'habitation, le Kindergarten Basel a lancé une étude globale pour faire le point sur les dispositions légales existantes en la matière. L'étude a permis de constater qu'on n'y trouvait pas toutes les réponses utiles permettant de compléter les règlements concernant les points conflictuels. Pour pouvoir définir, par exemple, ce qui est autorisé (pas seulement ce qui est interdit), à quel précisément s'appliquent les règles, où et dans quels domaines fixer des limites.

On a imaginé de combler cette lacune d'une manière inventive. Dans le cadre de deux ateliers, un règlement d'immeuble tenant compte des enfants a été élaboré avec l'aide de nombreux enfants de St. Johann et de Hitzbrunn qui se sont investis dans le projet. Plusieurs de leurs suggestions ont pu être intégrées directement dans le règlement.

Les règles définies sont à la fois conformes aux dispositions légales et adaptées aux besoins des enfants dans des quartiers résidentiels. Grâce au soutien du service immobilier cantonal, ce règlement de maison sera joint aux contrats de location des immeubles adaptés aux familles et aux enfants du canton.

La participation des enfants à la rédaction de ce règlement a été d'une importance primordiale. Ceux-ci se sont beaucoup impliqués dans la définition des règles liées à leur espace de vie et de jeux. Avait collaboré à la rédaction d'un règlement qui tienne compte au mieux de leurs besoins facilite aussi l'adhésion des enfants aux règles définies.

PARTICIPANTS

Enfants, Kindergarten Basel, centres de rencontre de quartier "Sola" et "Hitzbrunn", Immobilien Basel-Stadt (service immobilier).

RÉAMÉNAGEMENT DE LA GUNDELINDINGERSTRASSE EST

FACTEURS DE RÉUSSITE

Parcours exploratoire sur le terrain avec des enfants, communication large, collaboration avec les médias de quartier, gestion de projet impliquant plusieurs départements.

LE PROJET

Un nouveau passage piétons ? Des trottoirs plus larges et davantage d'arbres ? Ou une place plus grande ? Le parcours de terrain avec des enfants du « Gundelindingerquartier » (quartier de Gundelindigen) a permis de faire émerger de nombreuses questions. Préalablement à la rénovation de la Gundelindingerstrasse, la direction de projet souhaitait consulter les habitants du quartier, enfants compris. En collaboration avec Kindergarten Basel, les services de l'administration en charge du projet ont organisé un parcours de terrain avec des enfants.

Équipés de ballons, de drapeaux et d'appareils photos, les enfants ont marqué les endroits dangereux, exprimé leur souhait d'avoir davantage d'espaces verts et décrit leurs cheminements habituels. Les résultats de ce parcours exploratoire ont été analysés par le Kindergarten, puis transmis au département des travaux publics et des transports. Plusieurs propositions – surtout plus larges, plus de passages piétons et de bancs des cyclables, plus d'espaces verts – ont pu être intégrés dans le projet. Les enfants ont ensuite été invités à une présentation du projet (avec des applications sur le processus et les résultats), suivie d'un goûter.

Mise en œuvre du projet : 2017 – 2019.

PARTICIPANTS

Enfants du quartier de Gundelindigen, groupe de gestion de projet de développement urbain de Bâle Sud-Gundelindigen (départements de la présidence, des travaux publics et des transports, des finances), responsable développement urbain de Bâle-Sud, Kindergarten Basel.



SKATEPARK DE LA THEODORSKIRCHPLATZ

FACTEURS DE RÉUSSITE

Participants très engagés, séances de collecte des souhaits et idées de projet sur le terrain, intégration d'usagers de skate, de rollers inline et de BMX en tant qu'experts du domaine, démarche simplifiée pour le déplacement de certains modules de skatepark, ouverture et bonne volonté de tous les participants à trouver des solutions communes.

LE PROJET

En effectuant un tour sur le terrain, l'association Mobile Jugendarbeit Basel (MJA) a constaté que les modules de skate et de rollers du quartier d'Ennenmat restaient entreposés et ne semblaient plus utilisés. Avec le service des parcs et chaussées, elle a cherché à savoir à qui appartenaient ces modules et dans quelle mesure les jeunes souhaitaient des équipements de skate supplémentaires sur un des parcs existants. L'association a invité de jeunes sportifs amateurs à participer au processus.

Il s'est rapidement avéré que le skatepark de la Theodorskirchplatz méritait un agrandissement et que cela pouvait se faire avec le matériel du quartier d'Ennenmat. Les jeunes ont alors élaboré le projet d'aménagement qu'ils souhaitaient pour le skate, le roller et la BMX. Leur projet a été discuté sur place avec le service de planification et les emplacements des futurs équipements ont été définis. Puis les plans ont été transmis au service de planification pour coordination et contrôle.

À l'issue de la procédure d'approbation requise, le service des parcs et chaussées a déplacé les modules à la Theodorskirchplatz puis le skatepark a pu être remis au groupe de jeunes. Il fait aujourd'hui le bonheur des skaters, des pratiquants de rollers, des jeunes du foyer pour enfants et des écoliers. Le réseau qui s'est créé autour du projet permet aussi de gérer les nouvelles questions qui se présentent (p. ex. modules supplémentaires).

PARTICIPANTS

Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Wasserkreis Basel (foyer pour enfants de la ville), service des parcs et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messer Schweiz (Foyer Suisse), police cantonale.

KIDS & COPS

FACTEURS DE RÉUSSITE

Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

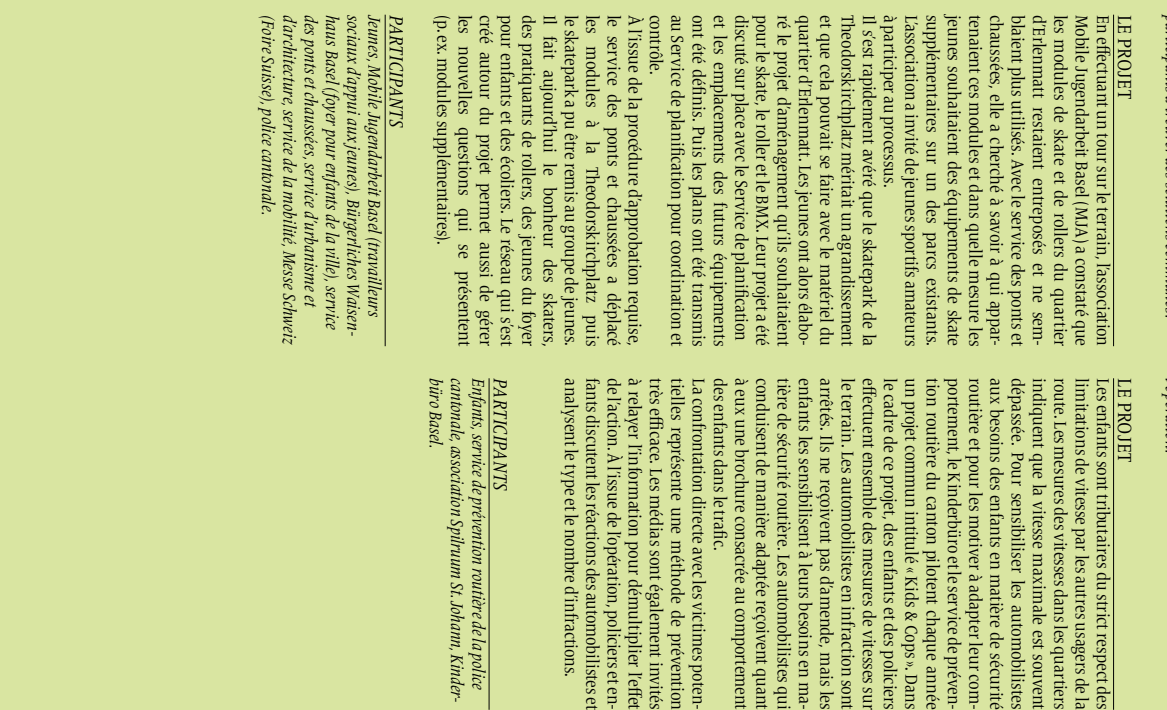
LE PROJET

Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kindergarten et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas de amendes, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour multiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS

Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spielraum St. Johann, Kindergarten Basel.



d) Problèmes à anticiper

Le développement de projets centrés sur les enfants nécessite une attention particulière. Des problèmes, petits ou grands, liés aux ressources ou à la planification d'un projet, peuvent engendrer des retards dans la mise en œuvre, voire mettre en péril le projet lui-même. Prêter attention aux points listés ci-dessous permet d'augmenter ses chances de réussite

e) Annexes utiles

Le guide est complété par deux documents de travail disponibles sur Internet : une courte check-list et un catalogue de questions plus détaillé, auxquels il peut être utile de se référer pour les étapes d'analyse, d'élaboration puis de mise en œuvre d'un projet.

La check-list est un court guide d'aide au projet. Elle détaille certains points pour chacun des principes et fournit ainsi un premier aperçu permettant d'imaginer les multiples possibilités de concevoir des projets favorables aux enfants.

Le catalogue de questions décrit de manière détaillée les différentes phases d'un projet. Il est destiné à servir de pense-bête pour chaque étape et permet d'avoir une vue d'ensemble du processus. On peut suivre les points listés en les cochant au fur et à mesure ou simplement s'en inspirer comme des suggestions permettant d'enrichir le projet, sur un point ou un autre.

La check-list et le catalogue de questions en français peuvent être téléchargés sur :

www.cerema.fr
<https://mobile-mobiliteit.brussels>
www.rue-avenir.ch
www.ruedelavie.nl.com
www.mobilitatescolaire.ch / www.ate.ch

Les documents en allemand peuvent être téléchargés sur la page dédiée du site du canton de Bâle-Ville, qui comporte aussi divers liens utiles (en allemand) :

www.entwicklung.bs.ch/kinderfreundlichestidentsentwicklung



ENSEMBLES RÉSIDENTIELS AMIS DES ENFANTS

FACTEURS DE RÉUSSITE

Analyser détaillée de la situation et des conflits, implication de différentes parties concernées, règles d'usage équitables, communication régulière et transparente, mise en œuvre dans un temps court.

LE PROJET

Dans les cours intérieures des ensembles résidentiels, les conflits d'usage entre enfants jouent et habitans qui aspirent au calme sont fréquents. Comme elles sont souvent peu adaptées aux enfants ou parce les jeux y sont limités par des interdictions, les cours intérieures ne sont presque plus utilisées comme espaces de jeu. C'était le cas de l'ensemble « Am Rhein ». Alors que des habitans de deux immeubles se plaignaient du bruit, d'autres déplorait le manque d'espaces de jeu pour les enfants. Un cas de conflit d'usage classique.

Une analyse de la situation et des conflits a permis au Kinderbüro Basel d'identifier les besoins respectifs des enfants, des adultes et des gestionnaires d'immeubles. Puis des règlements ont été élaborés ensemble : un règlement de jardin définit différentes zones pour les jeux calmes et les jeux bruyants ; une clôture qui divise l'espace a été élevée et on a installé un nouvel équipement de jeu. La cour intérieure renouée a été inaugurée lors d'une fête, elle est devenue un espace de jeu x pour les enfants et un espace de rencontre pour tous les habitans.

L'enseignement que l'on peut tirer de l'expérience vaut au-delà de l'exemple particulier : un processus de projet où l'on avance ensemble pas à pas encourage les enfants à continuer de s'impliquer sur la durée, facilite les échanges intergénérationnels et permet d'éviter des possibles erreurs de planification.

Des solutions pragmatiques, mises en œuvre dans un temps court et laissant place à des adaptations, sont la clé d'une satisfaction durable de toutes les parties impliquées. Il est aussi essentiel de désigner des interlocuteurs de référence et expliciter la voie officielle à suivre en cas de problèmes ou de mécontentements.

PARTICIPANTS

Enfants, Kinderbüro Basel, habitants et gestionnaires d'immeubles de l'ensemble "Am Rhein".

ATELIER DE PROJET À L'ÉCOLE PRIMAIRE SCHOREN

FACTEURS DE RÉUSSITE

Étroite collaboration entre la direction de l'école, le personnel enseignant et les responsables du projet, intégration directe des enfants via un atelier organisé sur deux jours, forte implication et grand enthousiasme des enfants.

LE PROJET

Dans le cadre de l'harmonisation scolaire, une nouvelle école doit être construite dans le quartier de Hirzbrunn. À la demande de la direction de l'école et du personnel enseignant de l'actuelle école de Schoren, les enfants ont participé au processus de projet pour la nouvelle école.

Un atelier a été organisé sur deux jours, avec les architectes et l'association drumrum Räum-schule (culture architecturale, vue et conçue avec des enfants et des jeunes). Il a permis aux enfants de dessiner leurs idées et souhaits pour la future cour d'école. La plupart des dessins comportaient des toboggans, des cabanes dans les arbres, des balançoires, des plantes, mais aussi des animaux, de l'eau et des terrains de football.

La démarche a permis au paysagiste et à l'architecte de se faire une meilleure idée des besoins des futurs utilisateurs et de les intégrer dans le projet. On trouvera ainsi dans la cour de la nouvelle école, des pomiers, des plantes en pots, des rochers à escalader, des « sacklines » et un perchior (endroit où s'asseoir en hauteur). Inauguration du nouveau bâtiment de l'école primaire Schoren : janvier 2017.

PARTICIPANTS

Escaliers, direction et personnel enseignant de l'école Schoren, association drumrum Räum-schule, paysagiste, architectes, collaborateurs de l'administration, département de l'instruction publique de Bâle-Ville/ service Espaces et installations

d) Problèmes à anticiper

Le développement de projets centrés sur les enfants nécessite une attention particulière. Des problèmes, petits ou grands, liés aux ressources ou à la planification d'un projet, peuvent engendrer des retards dans la mise en œuvre, voire mettre en péril le projet lui-même. Prêter attention aux points listés ci-dessous permet d'augmenter ses chances de réussite

PROBLÈMES LIÉS À LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS DES ENFANTS OU LEUR PARTICIPATION

- La perspective « à 1,20 m » n'est pas vraiment prise en compte, ou ne l'est que dans certains domaines ou que pour certaines phases du projet.
- Il n'est pas prévu d'impliquer directe des enfants concernés ni de représentation de leurs intérêts, en tant que partie intégrante du projet.
- On ne fait pas suffisamment confiance aux enfants.

PROBLÈMES DE GESTION DU TEMPS

- Le temps attribué à la participation des enfants est trop court.
- Une mise en œuvre qui tarde apparaît particulièrement longue aux enfants, qui ont une perception différente du temps.

PROBLÈMES LIÉS AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET

- Les éléments ressortant de l'analyse « à 1,20 m » ne sont pas posés comme conditions-cadres pour le développement du projet.
- Des conditions-cadres floues et des questions qui restent ouvertes conduisent à des résultats insatisfaisants et une frustration pour les enfants qui ont été impliqués.
- La relation entre manager de manœuvre pour la conduite du projet et investissement des enfants n'est pas définie précisément. Les contraintes non explicites (objectifs, calendrier) peuvent générer des attentes trop fortes.
- Les responsables de projet n'ont pas de contacts directs avec les enfants. Les ne prennent pas part aux démarches participatives (p. ex. atelier de projet).
- Les idées émises par les enfants ne sont pas « traduites » ni concrétisées dans la suite du projet par les collaborateurs de l'administration impliqués.
- Il manque une étape de retour sur la démarche, un contrôle permettant de s'assurer que les principaux souhaits des enfants ont bien été compris et pris en compte dans le projet.

L'ACCÈS À LA COMMUNICATION

- La communication sur les objectifs, les conditions-cadres, le développement du projet, les retards éventuels ou la mise en œuvre est insuffisante.
- La gestion du projet se modifie en cours de processus, des informations importantes ne sont pas communiquées.

PROBLÈMES DE BUDGET ET DE FINANCEMENT

- Les coûts potentiels liés à une participation des enfants ne sont pas budgétés.
- Aucun montant n'est mis au budget pour des possibles actions ou adaptations imprévues.

MANQUE DE RECONNAISSANCE

- Les projets développés par les enfants et leurs idées ne sont pas valorisés.
- Il n'y a pas de moment marquant la durée officielle de la démarche participative (par exemple une fête pour l'inauguration).

